

L'an deux mille vingt-quatre, le **lundi 27 mai**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

DATE DE CONVOCATION
17/05/2024

DATE D’AFFICHAGE
17/05/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
26
PRÉSENTS
20
VOTANTS
24

Étaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Bruno LECŒUR donne pouvoir à M. Damien de WINTER
M. Christophe BISSEY donne pouvoir à Mme Patricia FREIDOZ
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL
M. Nicolas RICHTER donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE

Absents non excusés

M. Abdellah FAWZI
M. Frédéric LACOUR

Secrétaire de séance : M. Patrick DESVAGES

Délibération n° 24.05.27/17

Objet / Nouveaux tarifs des activités de la Ferme d'Amélie

Monsieur Jean-Louis BOISSÉE, Maire-Adjoint en charge de la Jeunesse, présente au Conseil municipal les nouveaux tarifs des activités de la Ferme d'Amélie, applicables à compter du 2 septembre 2024, comme suit :

ACTIVITÉS		GIBERVILLAIS	EXTÉRIEURS
Balade à poney		6 €/6 balades	18 €/6 balades
Accueil de groupe (visite de la ferme, découverte petits animaux, promenade en calèche, atelier équitation, ...)	Groupe de 5 participants et plus	Gratuit (mais nombre de séances limité dans l'année)	6,50 €/participant/2 heures
	Groupe de 1 à 4 participants		8,50 €/participant/2 heures
Accueil individuel		Gratuit (mais nombre de séances limité dans l'année)	10,50 €/participant/1 heure
Atelier équitation enfant et adolescent		130 €/an/20 séances	160 €/an/20 séances
Atelier équitation adolescent (à la séance)		39 €/6 séances (carte)	48 €/6 séances (carte)
Stage équitation (5 demi-journées de 2h)		65 €/stage	80 €/stage
Stage équitation (1 demi-journée de 2h)		13 €/demi-journée	16 €/demi-journée

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

ADOpte la nouvelle grille tarifaire des activités de la Ferme d'Amélie, telle que présentée ci-avant ;

PRÉCISE que ces nouveaux tarifs entreront en vigueur à compter du 2 septembre 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Patrick DESVAGES



Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20240527-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2024